

Tjenbé Rèd!



***Affaire Anthony B : Tjenbé Rèd
propose à l'Orange Bleue
d'organiser un débat public
sur le Reggae Compassionate Act
et sur la murder music***

***(Tjenbé Rèd regrette par ailleurs
qu'un Collectif Vigilance Citoyenne
ait méconnu le Reggae Compassionate Act
en usant de méthodes inappropriées
contre la murder music)***

*Paris, le mercredi 15 octobre 2008
Communiqué de presse n°TR08SOC28*

Samedi 11 octobre, un «*Collectif Vigilance Citoyenne*» (CVC) s'élevait contre l'arrivée du chanteur homophobe Anthony B à Vitry-le-François, dans la Marne, en exhumant les extraits choisis d'un entretien donné par ce chanteur en 2001 au magazine *Reggae Massive*, document qui permet de lui attribuer de manière flagrante et incontestée des propos homophobes [1] [2] [3].

* * *

Tjenbé Rèd salue cette initiative mais regrette que le CVC ait usé de méthodes inappropriées pour l'appuyer :

1°) Ainsi, le CVC estime, dans son communiqué du 11 octobre, qu'Anthony B est «*plus connu pour son homophobie et ses appels au meurtre des gays que pour ses qualités artistiques*». Cet argument n'est pas seulement un jugement de valeur, il est aussi inexact : Anthony B ne figure pas parmi les onze artistes visés par la campagne internationale *Stop Murder Music*, lancée en 2004, et le site Internet *soulrebels.org*, qui répertorie 207 titres de *murder music*, lui en attribue trois ou quatre dont un seul dont les paroles aient pu être retrouvées.

2°) Ensuite, le CVC évoque Vitry-le-François comme la «*Capitale de l'homophobie*» (le «*C*» majuscule étant d'origine). Le propos n'est-il pas excessif ? Ne pourrait-on, par exemple, avancer que Téhéran, connue pour ses pendants d'homosexuels, serait une «*Capitale de l'homophobie*» plus crédible ?

3°) Plus grave, le CVC manque de solidarité associative en s'exprimant sur la *murder music* sans faire état de la moindre concertation avec les acteurs mobilisés depuis des années sur le sujet comme le *Jamaica Forum for Lesbians Allsexuals & Gays*, le *Black Gay Men's Advisory Group*, *OutRage!*, la *Fédération française des Centres LGBT* (lesbiens, gays, bi & trans) ou *Tjenbé Rèd*. Une telle concertation aurait pourtant permis au CVC de mentionner le *Reggae Compassionate Act*, une charte éthique issue des communautés noires et antillaises, qui a pour objet de lutter contre la *murder music* en associant ces communautés et non en les excluant.

4°) On pourrait également s'étonner que le *CVC* rende public un document en reprochant simultanément à l'*Orange Bleue*, salle de concert de Vitry-le-François, de ne pas le connaître. L'entretien donné par Anthony B en 2001 au magazine *Reggae Massive* moisissait dans les placards depuis un septennat et n'est pas même répertorié par le moteur de recherche *Google* : comment la salle vitryate aurait-elle pu le connaître ? N'eût-il pas été plus simple et plus constructif, plus respectueux, dans un premier temps, d'informer cette salle de l'existence de ce document, puis, dans un second temps et le cas échéant, de regretter qu'elle n'en ait pas tiré les conséquences voulues ? En droit, cela s'appelle le *principe du contradictoire*. La méthode choisie n'est pas sans évoquer la recherche du scandale : «*Je cogne d'abord, je demande ensuite*», cela ne correspond pas à nos standards de rigueur associative.

5°) Enfin, on pourrait s'étonner de l'anonymat observé par le *CVC*, qui refuse de répondre à la presse, aucune association de ce nom ne semblant par ailleurs déclarée dans la Marne.

* * *

Pour ces raisons, *Tjenbé Rèd* estime que la démarche suivie par le *CVC* pour lutter contre la *murder music* est inappropriée ;

Demande de nouveau à la société *Mediacom* de s'assurer que les artistes de *ragga* qu'elle invite régulièrement en France soient signataires du *RCA* ;

Demande de nouveau aux acteurs engagés dans la lutte contre la *murder music* d'appuyer leurs démarches sur le *RCA* ;

Sollicite de l'*Orange Bleue*, salle de concert vitryate, qu'elle organise dans les délais les plus brefs un débat public sur le *RCA* et sur la *murder music*. Ce serait son honneur, si ce n'est sa mission, de favoriser ainsi le dialogue et la pédagogie. En effet, si la dimension homophobe, sexiste ou raciste du *ragga* doit être dénoncée, sa dimension sociale et identitaire ne doit pas pour autant être ignorée : pour l'essentiel, le public du *ragga* en France hexagonale n'est pas spécifiquement composé d'homophobes mais de personnes noires & métisses originaires de Martinique et de Guadeloupe, qui trouvent dans cette musique et ses chanteurs un lien charnel avec leurs îles d'origines, ou de personnes de souche européenne, qui viennent partager les valeurs de tolérance et d'antiracisme souvent mises en avant par leurs idoles lors de leurs tournées européennes. Priver ce public de concert sans lui proposer un échange, un dialogue, serait à vrai dire assez peu démocratique, assez peu pédagogique ; ce serait favoriser l'émergence d'un ressentiment homophobe, ce serait manquer le but.

- - -

*Pour la commission Culture & Société
de Tjenbé Rèd,
le président,
David Auerbach Chiffrin
tjenbered@hotmail.fr
06 12 95 16 21*

- - -

[1A] 14 octobre 2008 - *Anthony B, en tournée en France, doit signer le Reggae Compassionate Act ! (Tjenbé Rèd demande à Mediacom et aux associations LGBT de respecter cette charte éthique issue des communautés noires et antillaises)* - Communiqué de presse n°TR08SOC27
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081014-00.html>

[1B] 13 octobre 2008 - *Anthony B en concert à Metz : Couleurs Gaies et Tjenbé Rèd manifestent leur vigilance (Les associations LGBT appellent le mouvement ragga au dialogue sur la base du Reggae Compassionate Act signé par Capleton)* - Communiqué de presse n°TR08SOC26
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081013-00.html>

[2A] *Vitry le François - Capitale de l'homophobie ?* - Communiqué publié le 11 octobre 2008 par le *Collectif Vigilance Citoyenne*
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081011-89.pdf>

[2B] *Reggae Massive*, août-septembre 2001, pages 1, 36 et 37 (entretien tronqué)
<http://www.tjenbered.fr/2001/20010801-99.pdf>

[3A] *Homophobie : le concert d'Anthony B annulé*, article paru le 12 octobre 2008 dans *l'Union*, journal de la Marne
http://www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/191247/Vitry_le_Francois__Homophobie__le_concert__d_Anthony_B_annule
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081012-89.pdf>
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081012-89.jpg>

[3B] *Anthony B : l'annulation du concert fait réagir*, article paru le 15 octobre 2008 dans *l'Union*, journal de la Marne
http://www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/192515/Anthony_B__l_annulation_du_concert_fait_reagir
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081015-99.pdf>
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081015-99.jpg>

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) en France ultramarine & hexagonale
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007, Journal officiel du 16 juin 2007
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines
près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes agissant en France dans la lutte contre le sida
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé
et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile
Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort
lancé le 6 août 2007 par la Coalition mondiale contre la peine de mort
Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008
Soutien du collectif DroitsEtProstitution
Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr | Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> |
Site Internet : <http://www.tjenbered.fr>
Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)
113, boulevard Voltaire, 75011 Paris
